

Communication sur le Progrès 2012



L'engagement du Directeur

Notre capacité d'adaptation et notre souci permanent de performance, nous ont permis de devenir un modèle de réussite économique et social en France. L'insertion durable des personnes en situation de handicap et le développement de l'entreprise vers les métiers de l'économie verte sont devenus des engagements parfaitement intégrés dans la stratégie d'APF Entreprises 34.

Depuis 1971, nous investissons régulièrement afin d'anticiper les attentes de nos clients et de leur offrir des produits et services de qualité, compétitifs et respectueux de l'environnement.

Notre organisation, basée sur les systèmes de management internationaux ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement), OHSAS 18001 (Santé et Sécurité) et ISO 26000 (Développement Durable) font d'APF 34 une entreprise pionnière en France.

Ainsi, notre plus grande fierté est de collaborer aujourd'hui avec les plus grands groupes français, publics et privés et de continuer sur la voie d'une croissance constante et maîtrisée, au service du développement durable.

A ce titre, je renouvelle l'engagement d'APF Entreprises 34 à respecter et à mettre en oeuvre les 10 principes du Pacte mondial pour l'année 2013.



Christophe REY - Directeur



L'équipe d'APF Entreprises 34

Actions de Progrès

Principes du Pacte mondial	Politique / objectifs	Mise en oeuvre	Résultats et actions à venir
Principes relatifs aux droits de l'Homme			
<p>1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence; et</p> <p>2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les compétences techniques par des formations adaptées • Favoriser l'intégration sociale en formant les salariés aux savoirs de base (expression écrite et orale) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de Plans de Formation et de Promotion internes • Mise en place d'une conciergerie interne à la société pour mieux conjuguer vie personnelle et vie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En 3 ans, 150 000 € ont été investis pour des formations sur les connaissances de base (expression écrite, orale) ➤ Niveau « exemplaire » suite à l'évaluation suivant l'ISO 26000 (Développement Durable) <p>A venir</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adopter une charte d'achats responsables qui sera signée par nos fournisseurs. 2. Report annuel RSE 3. Elaboration et communication d'une charte éthique
Principes relatifs au droit du travail			
<p>3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;</p> <p>4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;</p> <p>5. L'abolition effective du travail des enfants; et</p> <p>6. L'élimination de la discrimination en</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées en proposant diverses activités adaptées aux possibilités et capacités de chacun • Respecter la réglementation et autres exigences applicables à l'entreprise • Réduire les risques prioritaires suite 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du Bien-être au travail et diagnostic Pénibilité par un consultant externe • Adaptation individuelle des postes de travail à l'handicap des salariés • Plan d'actions de réduction des risques SST • Organisation régulière de visites 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renouvellement des certificats ISO 9001 (Qualité); ISO 14001 (Environnement); OHSAS 18001 (Santé et Sécurité au Travail) ➤ 33 risques prioritaires en 2011 et 18 en 2012 ➤ Partenariats avec les Fondations : Terre Plurielle (Bouygues Construction), Randstad Intérim, EDF et Caisse

matière d'emploi et de profession.

à l'évaluation des risques aux postes de travail

du site aux centres de formation, écoles, collèges, lycées, clients

- Diffusion des informations sur le « panneau d'affichage » réservé aux salariés
- Accueil de stagiaires en réinsertion professionnelle

d'Epargne

- 87% des collaborateurs formés en 2012

A venir

1. Elaboration et communication d'une charte éthique
2. Plan d'actions pour réduire la Pénibilité au travail
3. Obtention du Label Diversité
4. Report annuel RSE

Principes relatifs à l'environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et

9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

- Respecter la réglementation et autres exigences applicables à l'entreprise
- Valorisation optimale des déchets à 99 % (réemploi - recyclage - valorisation)
- Assurer une traçabilité à 100% des déchets
- Diminuer nos dépenses énergétiques de 10% sur 3 ans
- Promouvoir le covoiturage
- Diminuer nos émissions de GES

- Réalisation du Bilan Carbone
- Adhésion à des réseaux locaux (So Eco) dont l'objectif est de promouvoir le développement durable et démontrer qu'il peut être source de croissance et de richesses
- Parrainage d'autres entreprises afin de stimuler et accompagner des initiatives
- Jumelages interrégionaux et nationaux pour le partage et l'échange d'expériences
- Participation à des salons spécialisés : Pollutec, Achats Durable, ...

- Tous les déchets produits par la société sont triés et recyclés
- Renouvellement des certificats ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement), OHSAS 18001 (Santé et Sécurité au Travail)
- Economies de l'ordre de 40 000 euros par an en mieux gérant les ressources, les dépenses énergétiques et les déchets

A venir

1. Adopter une politique d'achat responsable qui sera signée par nos fournisseurs
2. Report annuel RSE
3. Amélioration de notre Bilan Carbone par le plan de réduction des émissions de GES

Principes relatifs à la lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

- Respecter le projet d'entreprise 2012 - 2014

- Audits internes et externes pour vérifier le respect des engagements

- Niveau « exemplaire » suite à l'évaluation suivant l'ISO 26000 (Développement Durable).

A venir

1. Elaboration et communication d'une charte éthique
2. Adopter une politique d'achat responsable qui sera signée par nos fournisseurs.
3. Report annuel RSE